

## DE LA CITATION À LA REFORMULATION DANS L'ÉCRITURE DU MÉMOIRE DE MASTER

### FROM CITATION TO REFORMULATION IN THE WRITING OF MASTER DISSERTATIONS

Luminița STERIU<sup>1</sup>

---

#### **Abstract**

*In this article, we have chosen to study the issue of the resumption of the discourse of others within the master dissertations. We will examine the practice of reformulating the discourse of others implemented by students in the development of the literature review in their master's dissertation. In particular, we will look at the reconciliation between citation and the different types of reformulation identified in the corpus. For operational reasons, we will leave aside the analysis of the citations themselves by focusing on the analysis of the reformulations produced by the students and how these represent a continuation of the citation at the enunciative level by the proximity face to the speech of others.*

**Keywords:** *citation; reformulation; master dissertations; academic literacy; literature review*

DOI: 10.24818/SYN/2022/18/1.13

---

---

#### **1. Introduction**

---

Les préoccupations pour l'écrit universitaire constituent un champ foisonnant à échelle internationale qui s'est développé les dernières années et qui connaît maintenant un essor considérable. En effet, l'enseignement et l'apprentissage de l'écriture des discours académiques à l'université sont, de nos jours, un enjeu important de l'enseignement universitaire. Une fois arrivés dans l'univers académique, les étudiants sont confrontés à la production d'écrits de genres nouveaux qui ont en commun la situation de production/réception et rendent compte des capacités intellectuelles des étudiants, enseignées au cours de leur formation. Ces genres d'écrits impliquent la maîtrise de certaines règles qui, le plus souvent, ne vont pas de soi. L'un de ces genres est le mémoire de master, appelé par Yves Reuter (2004) « écriture de recherche en formation » en raison de son caractère intermédiaire qui situe les étudiants dans le champ de la formation, d'une part et, dans le champ de la recherche, d'autre part.

---

<sup>1</sup> Luminița Steriu, Université *Ovidius* de Constanța, [luminita.steriu@365.univ-ovidius.ro](mailto:luminita.steriu@365.univ-ovidius.ro)

Dans cet article, nous avons choisi d'étudier la problématique de la reprise du discours d'autrui à l'intérieur du mémoire de master et, plus précisément, à l'intérieur de la revue de la littérature. Dans sa constitution, les étudiants doivent, d'un côté, interpeller les dires d'autrui pour construire leur production par le recours aux procédés d'emprunt et, d'un autre côté, prendre du recul par rapport à ces discours pour affirmer l'originalité de leur travail. Dans ce cadre, la citation et la reformulation sont les techniques les plus utilisées par ceux-ci pour insérer les propos d'autrui dans leur propre discours. En tant que procédés d'emprunt du discours des autres dans le contexte discursif spécifique du mémoire de master, la citation et la reformulation sont souvent des pratiques interreliées et complémentaires qui permettent aux jeunes scripteurs de se constituer comme auteur scientifique et d'assumer leurs propres voix. Leur utilisation exige toujours une vigilance particulière dans le référencement aux sources. Toutefois, en tant que scripteurs non experts, les étudiants rencontrent la difficulté de produire un discours scientifique, notamment en langue étrangère, et ils sont plutôt tentés de reprendre au plus près les dires d'autres auteurs que de reformuler, s'approchant ainsi de la pratique de la citation ou de s'approprier parfois les propos des sources consultées.

Ce que nous nous proposons dans cet article est d'examiner la pratique de la reformulation du discours d'autrui mise en œuvre par les étudiants lors de la constitution du chapitre théorique de leur mémoire de master, en partant d'un corpus formé d'extraits de mémoires de master rédigés en français langue étrangère<sup>2</sup>. Nous allons plus particulièrement nous pencher sur le rapprochement entre la citation et les différents types de reformulation repérées dans le corpus. Pour des raisons opérationnels, nous laisserons de côté l'analyse des citations proprement dites en nous concentrant sur l'analyse des reformulations produites par les étudiants et la manière dont celles-ci représentent une continuation de la citation au niveau énonciatif par la proximité face au discours d'autrui.

Premièrement, nous aborderons la notion de *littérature universitaire*, en présentant ses contraintes et ses enjeux. Deuxièmement, nous discuterons du mémoire de master en tant que produit des scripteurs débutants en matière d'écriture de recherche. Nous focaliserons notre attention sur la revue de la littérature - l'un des composants d'un mémoire de master, où la reprise du discours des autres y est le plus souvent mise en œuvre. Après la présentation de la typologie du discours d'autrui, nous proposerons dans la dernière partie de l'article une classification des reformulations repérées dans le corpus, suivie de l'analyse de quelques exemples sélectionnés afin d'illustrer le continuum au niveau énonciatif entre la citation d'une part et, la reformulation littérale et la reformulation élémentaire, d'autre part.

---

<sup>2</sup> Nous avons également étudié la problématique de la reformulation dans l'écriture du mémoire de master dans un autre article paru en *Dialogos* : Steriu, L. 2021. "La reformulation élémentaire comme pratique d'écriture de recherche étudiante", in *Dialogos*, vol. XXII, 38 : 287-305

---

## 2. La littératie universitaire: contraintes et enjeux

---

La notion de *littératie* désigne l'ensemble des pratiques de lecture et d'écriture, situées dans des contextes spécifiques ainsi que l'ensemble des compétences qu'elles mobilisent. Structurant un vaste champ de recherche, cette notion a fait l'objet de nombreuses définitions. De manière plus large, la littératie englobe des compétences générales « qui permet[tent] à toute personne d'avoir accès au monde extérieur, d'interagir, de communiquer, d'apprendre, de se socialiser et d'effectuer des calculs simples » (Lafontaine *et al.*, 2015: 5). De manière plus précise, la littératie est liée à l'apprentissage de l'écrit. Dans ce sens, Moreau *et al.* posent que la littératie « reflète les valeurs et permet le développement d'attitudes, de comportements et de savoirs liés à la culture de l'écrit » (Moreau *et al.*, 2013 cité dans Lafontaine *et al.*, 2015: 5). C'est ce que relève également Caroline Scheepers (2015) en soutenant que la littératie englobe à la fois des savoirs hétérogènes (sur les fonctions de l'écriture, sur les genres de discours), des savoir-faire diversifiés (l'utilisation du lexique, de la morphosyntaxe, de l'orthographe), mais aussi des attitudes, des représentations (le rapport à l'écrit, à l'écriture, à la lecture).

Se situant sur un axe similaire de recherche, la littératie universitaire englobe la diversité des genres de discours universitaires (écrits académiques et de recherche) et les difficultés qu'ils posent aux étudiants, en prenant en charge à la fois les questions de formation liées à ce champ de recherche. C'est aussi l'avis de Lafontaine *et al.* (2015 :5) qui constatent que « la littératie universitaire représente les genres et les modes de discours universitaires ainsi que les difficultés rencontrées chez les étudiants dans leur mise en pratique ». Loin d'être homogènes, ces écrits varient en fonction des disciplines universitaires et ils doivent être enseignés dans le cadre de l'enseignement supérieur, donc sur le terrain de l'université. L'arrivée de l'étudiant à l'université, considérée comme « une nouvelle sphère sociale, productrice de discours spécifiques » (Deschepper, 2010 : 93) peut être considérée comme un moment de rupture, car celui-ci est confronté à de nouveaux types d'écriture, à de nouvelles exigences, bref, à un nouvel univers culturel, qui ne peuvent pas être anticipés dans les cycles d'enseignement antérieurs. L'étudiant est à la fois confronté à la lecture/écriture de formation, qui lui permet de construire son image en tant que jeune scripteur, à la compréhension du processus d'écriture et à l'analyse de discours, reliée à l'appropriation des savoirs sur l'écriture et le texte (Delcambre, Lahanier-Reuter, 2010: 19).

---

### 2.1 Le mémoire de master : le produit des scripteurs débutants

---

Le mémoire de master est l'un des genres de discours universitaires auquel sont confrontés les étudiants pendant leur formation universitaire. Il constitue un travail de recherche que les étudiants doivent rédiger afin de valider leurs études et obtenir le diplôme de master. La réalisation d'un tel travail n'est pas une simple formalité,

elle constitue une étape fondamentale de la formation des étudiants, étant un élément de transition vers la vie professionnelle. Pour le définir, nous retenons la définition de Jean-Pierre Fragnière, selon laquelle le mémoire de master est un document écrit « réalisé dans le cadre d'un processus de formation (...) sur un sujet proche du champ d'étude choisi et dans une perspective qui s'efforce de tenir compte des règles de l'activité scientifique » (Fragnière, 2016 : 13). C'est un travail coordonné par un directeur de mémoire et son évaluation est faite lors d'une soutenance publique.

Le mémoire de master constitue pour les étudiants la première expérience en termes d'écriture de recherche, parce qu'on leur demande de traiter une problématique originale, de gérer l'insertion des sources, d'analyser des données de terrain et de maîtriser une bibliographie. Étant un genre intermédiaire entre la formation et la recherche, le mémoire de master conduit les étudiants à adopter deux positions contradictoires : celle d'apprenti chercheur et celle de chercheur. Dans ce sens, le mémoire de master est un exercice inédit d'initiation à la recherche pour les étudiants. La double contrainte à laquelle ils sont soumis est accentuée par la tension entre montrer l'autre (l'auteur de référence) et se montrer eux-mêmes en tant qu'auteurs de leurs mémoires. En effet, le mémoire de master est, comme tous les écrits de recherche, un « écrit multiréférencé », pour reprendre l'appellation de Boch et Grossmann (2001), puisqu'il pose en permanence une relation entre le scripteur et les auteurs auxquels il renvoie. La reprise du discours des autres est le plus souvent mise en œuvre dans le cadre de la revue de la littérature - la partie théorique qui figure obligatoirement dans tout travail de recherche et aussi le composant d'un mémoire de master qui nous intéresse dans cette étude. La rédaction de la revue de la littérature représente un véritable défi pour les étudiants, car sa mise en place englobe un ensemble de compétences, de la compréhension judicieuse des sources consultées à la capacité de reformuler et synthétiser le discours d'autrui afin d'élaborer son propre discours.

---

## *2.2 Typologie du discours d'autrui*

---

La référence au discours d'autrui est considérée comme une nécessité académique et les modes de s'y rapporter sont variés. Boch et Grossmann (2002) distinguent deux grandes catégories concernant la forme de reprise des dires d'autrui : l'évocation et le discours rapporté. Pour ce qui est de l'évocation, le scripteur fait allusion à des ouvrages sans préciser leur contenu textuel, alors que dans le discours rapporté, le scripteur fait appel à différentes techniques : il peut citer, reformuler ou synthétiser les propos d'autrui. Dans le cadre du discours rapporté, Boch et Grossmann distinguent trois sous-catégories : la citation, la reformulation et l'îlot citationnel. En ce qui concerne la citation, elle implique généralement des marques typographiques comme les guillemets ou les italiques mais aussi une autonomie énonciative du segment cité. Pour ce qui est de la reformulation, elle permet au scripteur d'insérer les dires d'autrui dans son propre dire qu'il prend lui-même en charge. Le discours d'autrui est donc intégré dans le discours propre et n'a pas d'autonomie

énonciative. À l'opposé de la citation, la reformulation n'implique pas de marques typographiques, mais elle peut être introduite par des marques du discours rapporté : *selon X, d'après Y, pour X, comme Y prétend/affirme*, etc. L'îlot citationnel, quant à lui, permet à la fois l'intégration et la mise en relief du segment cité par le marquage scriptural, grâce aux italiques ou aux guillemets. L'îlot citationnel est une citation intégrée syntaxiquement dans le discours citant, sans autonomie énonciative.

En tant que procédés de reprise du discours d'autrui, la citation et la reformulation sont étroitement liées surtout dans ce contexte discursif spécifique des mémoires de master. La citation vise à reproduire directement les dires d'autrui à travers des marques typographiques, alors que la reformulation consiste dans la reproduction indirecte du discours d'autrui sans faire usage de marques typographiques. Dans les productions des étudiants, on pourrait considérer la citation comme un texte source qui doit être plus ou moins transformé donnant ainsi naissance à la reformulation.

---

### ***3. Description du corpus et méthodes de travail***

---

Notre corpus pour l'analyse résumée dans cet article est constitué d'extraits provenant de 12 mémoires de master constituant la revue de la littérature, rédigés en français langue étrangère par des étudiants roumains. Les mémoires ont été recueillis dans les archives du Département de Langues Romanes de l'Université *Ovidius* de Constanța. Ils ont été rédigés entre 2015-2019 et portent sur les domaines de spécialisation suivants: didactique de la langue française (8 mémoires) et linguistique française (4 mémoires). La revue de la littérature occupe, en général, le premier chapitre du mémoire et sa réalisation consiste à définir les notions théoriques fondamentales abordées dans le mémoire à l'aide de travaux déjà existants.

Pour rendre compte de la mise en œuvre des deux modes de référencement au discours d'autrui pris en considération, nous tressons notre démarche sur deux plans, l'un normatif et l'autre énonciatif. Pour ce qui est de la dimension normative, nous nous proposons d'examiner la notation des sources de référence ainsi que détecter les reformulations à partir de la recherche des références citées par les étudiants. En ce qui concerne la dimension énonciative, nous nous intéressons au degré de proximité des productions des étudiants par rapport aux textes source. Afin de comparer les deux segments, nous cherchons à en relever les points communs aussi bien que les différences. Pour en rendre compte, nous nous appuyons sur les critères sémantiques empruntés à Güllich et Kotschi (1983), concernant le degré d'équivalence sémantique (maximale, minimale, forte, faible) et le rapport entre les deux segments de la reformulation (expansion, réduction, variation) et à Catherine Fuchs (1994), concernant les « opérateurs élémentaires » (ajout, effacement, substitution, déplacement).

---

#### ***4. Classification des reformulations repérées dans le corpus***

---

Étant donné que nous examinons la manière dont les étudiants utilisent le procédé de reformulation pour rapporter les discours d'autrui dans la rédaction de la revue de la littérature, à l'intérieur de leur mémoire de master et pour illustrer le degré de proximité entre les textes sources et les textes des étudiants, nous distinguons les reformulations littérales, les reformulations élémentaires et les reformulations à apport personnel. Nous nous appuyons sur la typologie proposée par Danielle Omer dans le cadre de sa thèse de doctorat, où elle analyse les opérations de reprise et de reformulation à travers un corpus écrit provenant d'apprenants roumains. Ces opérations sont dénommées par l'auteure « activités d'emprunt » (Omer, 1999 : 31) : activités de reprise, activités de reformulation embryonnaire, activités de reformulation et activités de reformulation personnelle.

Sous l'influence, sans doute, de la typologie proposée par Omer, nous considérons que les trois types de reformulations repérées dans le corpus (littérales, élémentaires et à apport personnel) s'entrecroisent aux « activités d'emprunt » proposées par Omer. Nous considérons que les reformulations littérales correspondent aux « activités de reprise » en raison de l'absence de transformation du texte source. Les reformulations élémentaires correspondent, le plus souvent, aux « activités de reformulation embryonnaire » par les modifications minimales que les étudiants font subir à l'énoncé reformulant. Parfois, les reformulations élémentaires, en fonction de la nature des modifications mises en place, se situent à la limite entre les « activités de reprise » et les « activités de reformulation ». En ce qui concerne les reformulations à apport personnel, celles-ci correspondent, le plus souvent, aux « activités de reformulation personnelle ». Cependant, il arrive parfois que la nature des modifications opérées par les étudiants situe ces reformulations dans la zone des « activités de reformulation » répertoriées par Omer.

Nous allons analyser les reformulations repérées dans le corpus à travers les exemples repérés dans les chapitres théoriques des mémoires pris en considération. Pour illustrer l'appartenance des exemples, nous allons utiliser des abréviations, plus précisément, des majuscules désignant le nom des auteurs-scripteurs des mémoires suivies du domaine de spécialisation sur lequel ils portent (did./ling.).

---

##### ***4.1 Les reformulations littérales***

---

Nous appelons reformulations littérales les passages repris à l'identique de l'énoncé-source et intégrés en tant que tels dans l'énoncé reformulant, ce qui les apparente à la technique du copier-coller. De nombreux chercheurs (Boubée, 2008, 2015 ; Merzeau, 2012 ; Rinck, Mansour, 2013 ; Rinck, 2019 ; Simonnot, 2014) se sont intéressés au copier-coller, en essayant d'établir sa fonction dans le processus de recherche d'information des apprenants. Selon eux, le copier-coller est envisagé comme la forme de plagiat la plus fréquente lorsqu'il s'agit d'emprunts de textes

entiers ou bien de parties de textes sans références et/ou guillemets (Simonnot, 2014 ; Boubée, 2015). En revanche, lorsque les sources de référence sont indiquées, le copier-coller n'est plus considéré comme frauduleux, mais au contraire, il est envisagé comme « une pratique littéracique » spontanée des jeunes générations, qui se trouve à la frontière entre lecture et écriture. Dans cette perspective, l'usage du copier-coller pourrait être compris comme une stratégie d'écriture, comme un outil de formation à l'écrit (Rinck, Mansour, 2013: 618).

Dans notre corpus, les étudiants opèrent des reformulations littérales dans leur production. En faisant appel à la copie, ils s'appuient sur des travaux existants à partir desquels ils construisent leur propre texte. Nous avons repéré deux manières distinctes de mise en œuvre: d'une part, les étudiants indiquent la source de référence et, d'autre part, ils omettent de la mentionner, en s'appropriant les propos des auteurs consultés. Pour illustrer ces cas, nous avons sélectionné les exemples suivants :

(1) Enoncé source : Le nom propre est un nom à référent unique, stable, qui désigne le même objet, quel que soit le monde possible envisagé. (Cristea, 2006 : 23)

Reformulation : Le nom propre est un nom à référent unique, stable, qui désigne le même objet, quel que soit le monde possible envisagé<sup>3</sup>. (S.O., ling)

(2) Enoncé source : La variation diachronique englobe donc les autres types de variations qui peuvent, seuls, faire l'objet d'une étude synchronique – c'est-à-dire d'une étude à un moment donné de l'histoire. (consultable à l'adresse : <http://www.diachronie.be/hlff/pages/0301.html>)

Reformulation : La variation diachronique englobe donc les autres types de variations qui peuvent, seuls, faire l'objet d'une étude synchronique – c'est-à-dire d'une étude à un moment donné de l'histoire. (R.N., ling.)

Alors qu'en (1) la source de référence de la reformulation est indiquée en note de bas de page, en (2), la source manque complètement puisqu'aucun signe d'emprunt au discours d'autrui (guillemets, note de bas de page, etc.) n'apparaît dans le texte. Les deux exemples montrent l'absence de mots propres à l'étudiant. La répétition en entier du contenu de l'énoncé source conduit à une équivalence sémantique maximale, alors que la relation entre les deux segments est du type « variation ». Nous pouvons observer qu'en raison de la reprise à l'identique de l'énoncé source, sans aucune modification, les étudiants construisent leurs reformulations sous forme de citations dépourvues de marques typographiques.

---

#### *4.2 Les reformulations élémentaires*

---

En ce qui concerne les reformulations élémentaires, elles constituent des reformulations qui sont relativement proches du texte source. Dans notre corpus, les étudiants reprennent une partie du texte source et l'incorporent dans leur production,

en lui faisant subir certaines modifications telles que l'emploi des synonymes, le changement du mode verbal, le changement de la catégorie grammaticale, le changement du nombre des noms, etc. Comme dans le cas des reformulations littérales, dans la production des reformulations élémentaires, la source de référence n'est pas toujours indiquée. Pour illustrer ce type de reformulation, nous avons choisi les exemples suivants :

(3) Énoncé source : L'interview est une méthode de recueil d'informations qui consiste en des entretiens oraux, individuels ou de groupes, avec plusieurs personnes sélectionnées soigneusement, afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations, dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité en regard des objectifs du recueil d'informations. (De Ketele, Roegiers, 2009 : 14)

Reformulation : Selon de Ketele et Roegiers, l'interview est une méthode pour recueillir des données et consiste en des entretiens oraux, individuels ou collectifs avec des personnes sélectionnées soigneusement afin d'obtenir des informations sur des faits ou des représentations dont on analyse le degré de pertinence, de validité et de fiabilité des objectifs du recueil d'information<sup>15</sup>. (I.A., did.)

(4) Énoncé source : L'intercompréhension c'est, comme nous l'avons dit, une approche didactique différente de l'enseignement-apprentissage des langues qui, en définitive, prend en compte une donnée incontournable de notre temps: le plurilinguisme et l'interculturalité, inscrits dans notre quotidien, qu'ils imprègnent en tout lieu, et qu'il est impossible d'ignorer plus longtemps. (Tost Planet, 2010 : 51)

Reformulation : L'intercompréhension c'est, comme nous l'avons dit, une approche didactique différente de l'enseignement-apprentissage des langues qui, en définitive, prend en compte le plurilinguisme et l'interculturalité. (S.L., did.)

En (3), la source de référence est indiquée en note de bas de page, à la fin de la reformulation. Les différences entre les deux énoncés concernent le changement de la catégorie grammaticale (du nom *recueil* au verbe *recueillir*), la substitution de quelques mots de l'énoncé source par d'autres à sens proche (*informations* devient *données* ; *de groupes* devient *collectifs*) et l'effacement de la locution *en regard*. En raison de la répétition structurelle d'une grande partie de l'énoncé source, l'équivalence sémantique est maximale. Quant à la relation entre les deux segments, l'étudiant réalise une reformulation du type «variation» au sens où l'étudiant ni n'élargit, ni réduit l'énoncé de départ.

Dans l'exemple (4), en revanche, nous remarquons l'absence de la source de référence. L'énoncé source est massivement présent, étant immédiatement visible grâce au maintien de certaines structures morpho-syntaxiques ou lexico-syntaxiques. Les modifications mises en place concernent l'effacement de quelques constituants

de l'énoncé d'origine, qui constituent des précisions exprimant un jugement de valeur de la part de l'auteur-source à l'égard de la notion d'intercompréhension. En raison de ces effacements, l'étudiant opère une reformulation du type « réduction », ce qui n'empêche pas que l'équivalence sémantique entre les deux énoncés ne soit forte. Par la suppression de ces syntagmes, l'étudiant-scripteur cherche à simplifier l'expression, en lui rendant à la fois un caractère objectif. Un autre aspect à remarquer est la reprise du syntagme *comme nous l'avons dit* dans l'énoncé reformulant, ce qui montre que l'étudiant prend en son compte l'affirmation de l'auteur-source. Cette reprise pourrait aussi révéler la volonté de l'étudiant de se montrer comme auteur dans son mémoire. Nous remarquons ici aussi la liaison étroite entre la citation et les reformulations mises en œuvre par les étudiants à travers la proximité par rapport aux discours repris.

---

#### 4.3 Les reformulations à apport personnel

---

Nous appelons reformulations à apport personnel les reformulations qui sont le résultat d'une interprétation du texte source. Situées à l'opposée des reformulations littérales sur l'axe imaginaire de la proximité au texte source, ces reformulations sont le fait d'étudiants qui font appel à leurs propres mots. Pour illustrer ce type de reformulation, nous avons choisi les exemples suivants :

(5) Énoncé source : Le plurilinguisme rétrospectif

Cela signifie que l'apprenant apporte en classe son plurilinguisme propre. Il est donc (dans une large mesure) bilingue, disposant de connaissances importantes dans la L2 et possédant ainsi par rapport aux autres apprenants un avantage appréciable en matière de savoir et de maîtrise de cette langue. (Neuner, Hufeisen, 2004: 15)

Reformulation: Le plurilinguisme rétrospectif signifie l'apport de l'apprenant de son propre plurilinguisme, ce qui lui confère des avantages par rapport aux autres apprenants de la classe, ce qui signifie qu'il possède pas mal de connaissances de la seconde langue. (P.A., did.)

(6) Énoncé source : Le profil multiculturel peut présenter une configuration autre que le profil multilingue (par exemple: bonne connaissance d'une culture d'une communauté dont on connaît mal la langue ou faible connaissance de la culture d'une communauté dont on maîtrise pourtant bien la langue dominante). (Coste, Moore, Zarate, 2009: 11)

Reformulation: Le profil multiculturel peut se présenter différemment du profil plurilingue, par exemple une personne peut connaître très bien la culture d'un tel pays, mais être nul dans ce qui concerne sa langue, ou, connaître très bien sa langue sans avoir moindre connaissance de sa culture. (P.A., did.)

Dans ces exemples, les étudiants reformulent l'énoncé source en faisant usage de leurs propres mots, sans altérer l'équivalence sémantique entre les deux énoncés. En (5), nous observons l'effacement de quelques syntagmes du texte source, la substitution de certains syntagmes par d'autres à sens proche (*disposant de connaissances importantes dans la L2* vs *il possède pas mal de connaissances de la seconde langue*) et des ajouts (*de la classe* ; *ce qui lui confère* ; *ce qui signifie*), ces deux derniers ayant un rôle syntaxique : lier les deux phrases du texte source et les transformer en une seule dans l'énoncé reformulant. D'autres modifications effectuées par l'étudiant concernent le changement du nombre des noms (*un avantage* vs *des avantages*), le déplacement de l'adjectif *propre* par rapport au nom qu'il détermine (*son plurilinguisme propre* vs *son propre plurilinguisme*) et le changement de la structure syntaxique, de la proposition subordonnée complétive *que l'apprenant apporte*, introduite par la conjonction *que*, au groupe nominal *l'apport de l'apprenant*. L'opération de suppression entraîne une relation du type « réduction » entre les deux segments, mais elle n'empêche pas l'instauration d'une équivalence sémantique forte, étant donné que l'étudiant restitue le sens du texte de départ dans sa reformulation, à savoir l'explication de la notion de *plurilinguisme rétrospectif*.

En (6), on retrouve une reformulation du type « variation » en ce sens que l'énoncé reformulant contient à peu près le même nombre de mots que celui de l'énoncé reformulé. Ce qui est à remarquer dans cet exemple est l'utilisation des expressions à usage familier *être nul dans* et *sans avoir moindre connaissance de*, qui traduisent l'effort de l'étudiant de formuler autrement l'énoncé de départ.

Comme on peut l'observer, la source de référence des reformulations illustrées dans les exemples analysés ici n'est pas indiquée. Cela nous a permis de constater que la mise en place de modifications élaborées autoriserait les étudiants à ne pas indiquer les sources de référence consultées.

---

## 5. Conclusions

---

Au bout de ce parcours analytique, nous pouvons dire que la diversité de techniques de reprise du discours d'autrui est doublée par la présence massive de celui-ci. Cela est dû au fait que les étudiants se soumettent à l'exigence d'écrire à partir des auteurs, exigence propre à la constitution de la revue de la littérature. En même temps, la profusion de ces procédés révèle la posture intermédiaire des étudiants, qui se situent dans le champ de la formation d'une part et, le champ de la recherche, d'autre part. L'analyse du corpus nous a également permis de constater que la reformulation élémentaire et la reformulation littérale s'apparentent à la citation sauf qu'elles se dispensent du marquage typographique (les guillemets et/ou les italiques). Ces techniques se caractérisent ainsi par un continuum au niveau énonciatif par la proximité face au discours d'autrui. À l'intérieur de ces opérations, le degré d'équivalence sémantique qui s'établit entre le texte reformulé et le texte reformulant est, le plus souvent, maximale. Se situant à l'encontre des normes rhétoriques du

discours de recherche, ces pratiques poussent les étudiants à reprendre aveuglément les discours d'autrui, en se focalisant sur la reprise complète du savoir scientifique, sans mise en relief ou construction de raisonnements argumentatifs.

Les résultats obtenus ne montrent pas une utilisation complètement erronée des procédés d'emprunt analysés, mais l'existence de quelques transgressions d'ordre normatif et énonciatif ou, pour mieux dire, de quelques zones « sensibles » qui pourraient ou devraient faire l'objet d'une formation spécifique, menant les étudiants à prendre conscience du travail de construction de l'écriture de recherche ainsi que d'une conception productive de la reprise du discours d'autrui.

---

### *Bibliographie*

---

- Boch, F., Grossmann, F.** 2001. “De l’usage des citations dans le discours théorique. Des constats aux propositions didactiques”, in *Lidil*, 24 : 91-112.
- Boch, F., Grossmann, F.** 2002. “Se référer au discours d’autrui, comparaison entre experts et néophytes”, in *Enjeux*, 54: 41-51.
- Boubée, N.** 2008. “Le rôle des copiés-collés dans l’activité de recherche d’information des élèves du secondaire”, Retrieved from <https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/file/index/docid/344161/filename/NBoubee-Erte-CopieColle.pdf>. Accessed on 10 November 2021.
- Boubée, N.** 2015. “Par delà le plagiat, les copiés-collés“, in *Questions de communication*, 27: 205-215, Retrieved from <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9809>. Accessed on 10 November 2021.
- Delcambre, I., Lahanier-Reuter, D.** 2010. “Les littéracies universitaires: Influence des disciplines et du niveau d’étude dans les pratiques de l’écrit”, in Blaser, C. et M.-C. Pollet (eds.). *L'appropriation des écrits universitaires*, *Diptyque*, 18, Presses universitaires de Namur : 11-42.
- Deschepper, C.** 2010. “Acculturation aux discours universitaires. Poser les variables de l’intervention didactique”, in Blaser, C. et M.-C. Pollet (eds.), *L'appropriation des écrits universitaires*, *Diptyque*, 18, Presses universitaires de Namur : 93-126.
- Fragnière, J.-P.** 2016. *Comment réussir un mémoire*, 5<sup>e</sup> édition, Paris : Dunod.
- Fuchs, C.** 1994. *Paraphrase et énonciation*, Paris : Ophrys.
- Gülich, E., Kotschi, T.** 1983. “Les marqueurs de la reformulation paraphrastique”, in *Cahiers de Linguistique Française*, 5 : 305-346.
- Lafontaine et al.** 2015. “Dispositifs didactiques en littératie universitaire : le cas du Centre d’aide en français écrit à l’Université du Québec en Outaouais”, in *Lynx*, 72, Retrieved from <http://journals.openedition.org/linx/1590>. Accessed on 11 November 2021.
- Omer, D.** 1999. *Les activités d'emprunt. Opérations de reprise et de (re)formulation dans la production d'un genre textuel en français L2, de compétence avancée, domaine roumain*, Thèse de Doctorat, Université de Rouen.

- Merzeau, L.** 2012. “Copier-coller”, Retrieved from <https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/727080/filename/Merzeau-Copier-coller.pdf>. Accessed on 12 November 2021.
- Reuter, Y.** 2004. « Analyser les problèmes de l’écriture de recherche en formation », in *Pratiques*, 121-122: 9-27, Retrieved from [https://www.persee.fr/doc/prati\\_0338-2389\\_2004\\_num\\_121\\_1\\_2029](https://www.persee.fr/doc/prati_0338-2389_2004_num_121_1_2029). Accessed on 11 November 2021.
- Rinck, F. et L. Mansour.** 2013. « Littératie à l’ère du numérique: le copier-coller chez les étudiants », in *Linguagem em (Dis)curso*, vol.13, 3 : 613-637, Retrieved from [https://www.semanticscholar.org/paper/Litt%C3%A9rati-a-l'%C3%A8re-du-num%C3%A9rique%3A-le-copier-coller-Rinck Mansour/f86f55e81e12d57292abfb07df044ce3a9904185](https://www.semanticscholar.org/paper/Litt%C3%A9rati%C3%A8re-du-num%C3%A9rique%3A-le-copier-coller-Rinck-Mansour/f86f55e81e12d57292abfb07df044ce3a9904185). Accessed on 13 November 2021.
- Rinck, F.** 2019. “Contextualiser pour didactiser : le copier-coller dans le champ des littératies universitaires”, in *Corela*, HS-27, Retrieved from <https://journals.openedition.org/corela/7746>. Accessed on 13 November 2021.
- Scheepers, C.** 2015. “De la note de lecture à la formulation d’une problématique “, in *Linx*, 72, Retrieved from <https://journals.openedition.org/linx/1663>. Accessed on 14 November 2021.
- Simonnot, B. 2014. “Le plagiat universitaire, seulement une question d’éthique ?”, in *Questions de communication*, 26: 219-234, Retrieved from <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/9304>. Accessed on 13 November 2021.

### ***The author***

**Luminița Steriu** holds a PhD in Philology from the Doctoral School of Humanities at Ovidius University in Constanța. The title of her doctoral thesis is : *Les modes d'articulation entre discours d'autrui et discours propre dans l'écriture du mémoire de master* (The modes of articulation between other people's speeches and own speech in the writing of the master dissertations). Her areas of interest include discourse analysis, linguistics, textual semantics, or textual genetics. The author has responded to many calls for contributions, including some of the most recent : Steriu, L. 2021. “La reformulation élémentaire comme pratique d’écriture de recherche étudiante”, in *Dialogos*, vol. XXII, 38 : 287-305 and Steriu, L. 2020. “De quelques marqueurs de reformulation dans l’écriture des mémoires de master en français langue étrangère”, in *Verbum Analecta Neolatina*, 21(1-2): 393-412. Retrieved from <https://verbum.ppke.hu/index.php/verbum/article/view/267>.